

**Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF)**  
**Processus et calendrier de sélection des observateurs des OSC<sup>1</sup>**

|   |                     |  |
|---|---------------------|--|
| <b>Établissement du Comité consultatif et définition du processus</b>                   | Mars-début mai 2021 | Travailler avec la Facility Management Team (FMT, équipe de gestion des installations) pour convoquer un Comité consultatif composé d'anciens observateurs des OSC et d'autres représentants des OSC pour apporter une assistance durant le processus de sélection. Les membres du Comité consultatif représentent des organisations qui ne postulent à aucun siège d'observateur des OSC. Consulter le Comité consultatif et la FMT pour vérifier et mettre à jour le processus de sélection et les documents associés.   |
| <b>Processus de candidature aux postes d'observateurs et inscriptions des électeurs</b> | Mai 2021            | Un appel à candidatures pour les postes d'observateurs sera distribué aux organisations et réseaux de la société civile dans le monde entier au mois de mai, et les candidats disposeront de plusieurs semaines pour soumettre leurs candidatures. Dans le même temps, nous inviterons aussi les organisations de la société civile impliquées dans les questions pertinentes à s'inscrire pour participer au processus de vote qui aura lieu en juillet. L'inscription restera ouverte jusqu'à peu de temps avant le début des votes.   |
| <b>Examen des candidatures</b>  | Fin Juin 2021       | RESOLVE examinera les candidatures suivant ses critères d'admissibilité et de sélection. Après ce processus d'examen, RESOLVE travaillera avec le Comité consultatif pour confirmer la liste des candidats qui apparaîtra sur le bulletin de vote pour chaque siège, avec un processus de présélection pour les sièges totalisant plus de 10 candidats. L'inscription des électeurs sera close à la fin juin avant le début du vote.   |
| <b>Vote</b>   | Juillet 2021        | Les électeurs inscrits seront avertis de l'ouverture du processus de vote électronique en juillet. Les organisations peuvent voter pour les candidats observateurs de leur région (les quatre régions sont l'Afrique, l'Asie-Pacifique, l'Amérique latine, et les OSC du Nord). Les organisations basées dans le Sud global seront aussi en mesure de voter pour l'observateur de l'égalité entre les hommes et les femmes. Le vote sera ouvert pendant un maximum de trois semaines. Pendant la période de vote, RESOLVE s'assurera que les votes proviennent des OSC admissibles et préinscrites.  |
| <b>Sélection finale</b>   | Août 2021           | Après la fermeture du vote, RESOLVE mobilisera à la fois les résultats du vote et les critères d'équilibre pour assurer une représentation équitable et élaborer une proposition de liste d'observateurs des OSC. RESOLVE consultera le Comité consultatif au sujet de la liste proposée, en particulier s'il y a une égalité de voix, si des ajustements sont nécessaires pour répondre aux considérations d'équilibre, ou s'il y a des questions au sujet des résultats. Nous avertirons les candidats des décisions prises concernant la sélection et demanderons une confirmation d'acceptation. |
| <b>Annonce des observateurs</b>   | Fin août 2021       | RESOLVE travaillera avec la FMT pour annoncer publiquement la liste finale des observateurs des OSC sélectionnés via le site Internet de RESOLVE, les listes de distribution de courrier électronique, et autres canaux en août.   |

<sup>1</sup> Remarque : Les observateurs des OSC existants continueront d'exercer leur fonction jusqu'à la fin de processus de sélection 2021.